Accompagner mon projet professionnel

Une clé pour votre emploi

Référente de parcours PLIE

À Niort, toute l'année

Contexte

Cette prestation s'inscrit dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Communauté d'Agglomération du Niortais (Niort Agglo).

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Communauté d'Agglomération du Niortais (Niort Agglo) est un dispositif d'accompagnement vers l'emploi signé entre l'État, le Département des Deux-Sèvres et Niort Agglo, dans le cadre d'un protocole d'accord. L'accompagnement des personnes est assuré par des référents de parcours PLIE.

Objectif général

L'action vise à permettre aux bénéficiaires d'accéder à un emploi durable à travers un accompagnement individualisé, prenant en compte la personne dans sa globalité. L'emploi visé doit correspondre aux compétences et aux aspirations de la personne ainsi qu'aux besoins en recrutement des entreprises.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la prestation, le bénéficiaire sera capable de :

- Décrire son projet professionnel (retour à l'emploi ou formation)
- Nommer les freins à son insertion
- Répondre à une offre d'emploi ou de formation
- Contacter des entreprises susceptibles d'être intéressées par sa candidature

Certification visée

Aucune certification n'est visée par cette prestation.

Cofinancé par l'Union européenne

Public cible

L'action s'adresse à des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires du RSA, des travailleurs handicapés, des jeunes sans qualification, ainsi que toutes personnes en situation ou menacées de pauvreté et confrontées à des difficultés de nature à compromettre fortement les possibilités de retour à l'emploi durable.

Pré requis

Tout accompagnement doit faire l'objet d'une prescription par France Travail, les travailleurs sociaux du Département ou du CCAS, la Mission Locale, une structure d'insertion ou bien encore un organisme de formation.

Contenu

Le contenu de l'accompagnement varie en fonction de la situation des personnes accompagnées. Les étapes de parcours (formation, immersion professionnelle, emploi) sont co-construites avec les personnes, sur la base d'objectifs et d'un projet professionnel préalablement établis.

Le contenu vise à :

- Améliorer sa capacité à définir son projet professionnel
- Mettre en place, conduire et évaluer des actions concrètes s'inscrivant dans un processus progressif d'insertion professionnelle
- Identifier les freins à son insertion de façon à les prendre en compte dans le choix des actions et donc à faciliter ses démarches d'insertion professionnelle
- Élaborer une stratégie de recherche d'emploi adaptée à ses possibilités tout en prenant en compte la réalité du bassin d'emploi
- Établir des contacts avec des entreprises susceptibles d'être intéressées par sa candidature, et à faciliter la négociation de son embauche

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : la référente de parcours alterne des temps de travail individuel, des actions menées en autonomie, des démarches accompagnées et des temps de travail collectif.

Moyens techniques : PC, outils bureautiques, imprimante, téléphone à disposition.

Outils : Tests MOTIVA 2, méthode ADVP.

Modalités d'évaluation et de validation des acquis

Il n'est pas prévu d'évaluation des acquis.

Équipe pédagogique

Au sein de l'asfodep, l'accompagnement Référente de Parcours est confié à Kateline DANIAULT, kateline.daniault@asfodep.fr, ☎ 06 11 11 79 47.

Kateline DANIAULT est titulaire d'une Licence Professionnelle Accompagnement social Emploi-formation-insertion de l'Université de Bordeaux.
Elle exerce cette mission depuis 2021.

Modalités d'organisation

La durée et le rythme de l'accompagnement sont définis comme suit : les rencontres physiques avec le participant sont programmées au minimum 6 fois sur les 3 premiers mois et 3 fois sur les 3 mois suivants de l'accompagnement. Par la suite, la fréquence est au minimum d'1 fois par mois jusqu'à la sortie du PLIE.

La durée moyenne d'un rendez-vous est de 60 minutes.

Indicateurs de résultat

Sur les 76 personnes ayant terminé la prestation sur les 4 dernières années (2022 à 2025), 34 % sont en emploi, en création d'entreprise ou formation qualifiante.

Motif de sortie	Total	Taux
CDD < 6 mois	0	0%
CDD > 6 mois à temps complet	5	19%
CDD > 6 mois à temps partiel	1	4%
CDDI	6	23%
CDI temps complet	6	23%
CDI temps partiel > 17,5h	1	4%
CDIE	0	0%
Création d'entreprise	0	0%
Formation qualifiante longue >300h	5	19%
Intérim (si 6 mois sans interruption dans la même entreprise)	1	4%
Mission clause > 600h sur les 6 derniers mois	1	4%
Total Emploi, création entreprise ou formation	**26**	**100 %**

Qualité de la prestation perçue par les personnes ayant participé à cette action en 2025 : 5/5

Nombre de personnes ayant participé à cette prestation en 2025 : 60 personnes dont 31 hommes et 29 femmes

Durée

6 mois renouvelables avec accord du prescripteur et des financeurs.

Tarif

Prestation gratuite - prise en charge par le Département des Deux-Sèvres, la Communauté d'Agglomération du Niortais et le Fonds Social Européen.

Dates

Toute l'année du 01 janvier au 31 décembre.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

Locaux : 17 rue Henri Sellier 79000 Niort, accessibles aux personnes en situation de handicap

Adaptation des moyens de la prestation :

Des possibilités d'aménagements des modalités de sélection, de formation et de validation sont possibles pour les personnes en situation de handicap.

Un référent handicap accompagne le bénéficiaire tout au long de son parcours en mettant en œuvre les compensations et adaptations nécessaires.

Avant le début de la formation, il est conseillé aux personnes en situation de handicap de contacter notre référent handicap pour étudier ensemble les adaptations possibles :
Sylvain MÉNARD sylvain.menard@asfodep.fr ☎ 06 10 50 57 85

Modalités et délais d'accès

L'entrée dans le PLIE se fait par prescription, validée au regard de critères d'éligibilité par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Renseignements auprès de Delphine GIRAUD-MAUDET, Coordinatrice du PLIE au 05 17 38 80 03 ou delphine.GIRAUD-MAUDET@agglo-niort.fr

Information

Kateline DANIAULT, kateline.daniault@asfodep.fr, ☎ 06 11 11 79 47